



REGLEMENT SPORTIF ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - EDITION 2024

PREAMBULE

La quatrième édition de la **Valmeinier Obstacle Race** (ci-après **L'évènement**) est organisée le **dimanche 21 Juillet 2024** par l'Office de Tourisme de Valmeinier, Etablissement Public Industriel et Commercial, dont le siège se situe à Valmeinier (73450) France, Résidence de l'Ours blanc (ci-après **L'organisateur**).

Le présent document définit :

- (i) Le règlement sportif de l'évènement (ci-après le **Règlement**),
- (ii) Les conditions générales de vente applicables à toute commande de produits ou services relatifs à l'Evènement auprès de l'Organisateur.

Les termes « vous », « votre » et « vos » vous désignent, comme participant ou consommateur ou comme son représentant légal ou son tuteur légal (de plus de 18 ans) si ce participant, ou consommateur est mineur dans son pays de résidence.

Votre inscription à l'Evènement implique votre acceptation expresse et sans réserve de la présente Règlement et des présentes Conditions Générales de Vente de l'Office de tourisme de Valmeinier.

L'organisateur peut réviser et mettre à jour les Conditions Générales de Vente et le Règlement à tout moment ; veuillez les consulter régulièrement. Toutes les modifications qui sont apportées s'appliqueront immédiatement après avoir été notifiées, par n'importe quel moyen, y compris la publication d'une version révisée des présentes sur le site de l'Evènement

En cas de modification importante des Conditions Générales de Vente et/ou du Règlement, L'organisateur s'efforcera de vous prévenir par courrier électronique.

Force Majeure

L'office de tourisme ne saurait être recherchée si l'évènement et /ou le programme devait être annulé/interrrompu ou modifié pour un cas de force majeure ou par une décision administrative.

Pour les besoins des présentes, les parties conviennent d'attribuer aux évènements suivants les effets de la force majeure : incendie, conditions climatiques ou politiques rendant impossibles ou très difficiles la tenue de l'évènement et notamment : inondation, épidémie, attentat, ouragan, tornade, tempêtes, orage, gel, tremblement de terre, guerre, guerre civile, arrêt de travail, lock out ou grève des personnels et/ou sportifs nécessaires à la tenue de l'évènement ou à l'acheminement des compétiteurs, révolution, émeutes, mouvements de foule, retrait ou suspension des autorisations préfectorales, vol de tout ou partie du matériel nécessaire à la tenue de l'évènement, conditions rendant impossible ou très difficile le maintien de la sécurité des participants à l'évènement, défection substantielle des participants à l'évènement.

À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de l'épreuve pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou pour cas de force majeure.

Dans ces conditions, aucun remboursement ne pourra être exigé.

REGLEMENT SPORTIF

Le présent règlement sportif (ci-après le Règlement) s'applique à tout participant de l'Évènement. Il fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente visées ci-après.

En cas de conflit avec des dispositions des Conditions Générales de Vente, les dispositions du Règlement prévaudront.

1.1. REGLEMENT VALMEINIER OBSTACLE RACE ADULTE

1.1.1. LES PARCOURS

Une course enfants de 3.5km, 250m de dénivelé positif et 15 obstacles à franchir, réservé aux enfants de 8 à 15 ans.

Un challenge famille de 3.5km avec 10 obstacles à franchir (course non chronométrée)

Une course adulte de 7 km et 25 obstacles.

Le détail du/des parcours sera présenté sur le site internet de l'Évènement et ses réseaux sociaux ultérieurement.

1.1.2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, vous devez être âgé, à la date de l'Évènement, de minimum 16 ans pour la course adulte.

Pour participer à la course adulte, les participants s'engagent à ne pas avoir de contre-indication médicale à l'activité physique et sportive. De ce fait, ils devront renseigner, lors de l'inscription, leurs éventuels traitements médicaux, et la personne à contacter, en cas d'accident.

Il est rappelé que des contrôles seront effectués durant l'Evènement afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course notamment quant aux conditions d'âge et médicale.

Les mineurs n'ayant pas 16 ans révolus doivent être accompagnés d'un adulte responsable lors de l'inscription. Cet adulte doit avoir pris connaissance des consignes de sécurité et être présent sur le site. Seul le responsable parental sera habilité à donner ou non l'autorisation à son enfant de pratiquer le parcours d'obstacles.

L'inscription à l'Evènement implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque Participant du présent Règlement.

1.1.3. RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards seront à retirer, sur présentation des pièces suivantes :

- Votre confirmation d'inscription, envoyée par e-mail en amont de l'Evènement,
- Votre pièce d'identité.

Le retrait des dossards se fait exclusivement dans la salle d'exposition de l'espace polyvalent de Valmeinier 1800, **le dimanche 21 juillet à partir de 8h** et jusqu'à l'heure de départ indiqué sur votre convocation.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste. Toute affectation de dossard est ferme et définitive. Le dossard devra être lisible lors de la course, y compris en cas d'intempérie.

1.1.4. MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIFS 2024

Les inscriptions à l'Evènement se font exclusivement sur le site internet de l'Evènement [_www.milesrepublic.com_](http://www.milesrepublic.com) à partir du 22 avril 2024.

TARIFS 2024

Pour des raisons de sécurité de l'Evènement, l'Organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de dossards disponibles.

Les tarifs des dossards sont :

- Course adulte : 49€ / adulte, tarif promotionnel **EARLY BIRD 32€ pour 200 tickets.**
- 25 € pour le tarif enfants, tarif promotionnel **EARLY BIRD 20€ pour 60 tickets.**
- 40€ pour le tarif famille (4 pax) 10 € pour le membre supplémentaire, tarif promotionnel **EARLY BIRD 32€ (4€), 8€ en early bird par personnes supplémentaires pour 40 tickets**

Le tarif des dossards est exprimé dans le présent document en Euros, toutes taxes comprises, au taux en vigueur au jour de votre inscription.

Des promotions exceptionnelles peuvent être mises en place par l'Organisateur afin de vous faire bénéficier de réduction sur le tarif du dossard.

En complément de l'inscription à la compétition, le pack athlète donne également le droit à un certain nombre de goodies (débardeur, tour de cou et médaille à l'arrivée).

Toute inscription à un événement est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf stipulation spécifique du Règlement.

Chaque inscription donne droit à un dossard. Aucun transfert de dossard n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

1.2. ANNULATION ET MODIFICATION

Si les circonstances l'exigent, l'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, les épreuves, de reporter la date et/ou les horaires de l'Évènement.

Si l'Évènement devait être annulé pour tout motif indépendant de la volonté de l'Organisateur présentant les caractères de la force majeure (ex : Covid-19), ce dernier proposera, en fonction des circonstances :

- Le report de l'Évènement *si une date de report est possible avant le 26 Août* de la même année.
- Si le report, dans les conditions prévues ci-dessus n'est pas possible, le remboursement des frais d'inscription diminués des frais administratifs (**2.50€** par participant), à l'exclusion de toute autre somme.

Important : Aucun remboursement ne sera réalisé pour une annulation venant de la part d'un participant, quelle qu'en soit la raison.

1.3. ACCES AU SITE ET SECURITE

L'introduction sur le site de l'Évènement de tous objets susceptibles d'être dangereux ou illégaux notamment drogues, armes à feu, objets contondants et matières explosives est strictement interdite.

Pour accéder au site et pouvoir participer à l'Évènement vous reconnaissez et acceptez expressément que l'Organisateur puisse faire appel à du personnel de sécurité lequel sera habilité à contrôler tant les personnes que leurs effets personnels. Toute personne souhaitant accéder au site accepte de se soumettre à ce contrôle. En cas de refus, la personne ne sera pas autorisée à accéder au site.

L'organisateur ainsi que le personnel de sécurité est habilité à refuser l'accès à l'Évènement, aux cours, aux ateliers ou la poursuite de la course aux participants dont le comportement est susceptible de perturber le bon déroulement de l'Évènement, notamment et sans que ce qui suit

soit limitatif : introduction de tout objet qui pourrait potentiellement gêner de quelque manière que ce soit l'évolution de la course, la circulation et/ou la sécurité des autres participations ; introduction de tout signe distinctif faisant la promotion, sous quelque forme que ce soit, d'une opinion politique, philosophique ou religieuse susceptible de porter atteinte à l'image de l'Évènement.

1.4. RESPONSABILITES

Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'Organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à l'Évènement. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de l'Évènement. Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Dommege matériel : L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

1.5. UTILISATION D'IMAGES

1.5.1. Image du participant :

L'Évènement pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, chaque participant autorise expressément l'Organisateur, ses ayants-droits ou ayants-cause (notamment ses partenaires commerciaux) à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'Évènement (Ci-après « son image »), pour une durée ne pouvant excéder 10 années suivant la date de l'Évènement. Le participant autorise à ce titre expressément l'Organisateur à concéder aux partenaires de l'Évènement des sous-licences d'exploitation de son image pour une exploitation commerciale et publicitaire de l'Image.

A cet effet, chaque participant autorise expressément et irrévocablement l'Organisateur, ses ayants droits, ses ayants causes (notamment ses partenaires commerciaux), afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à 1) apporter toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile pour l'exploitation de son Image dans les conditions définies ci-dessus, 2) associer et/ou combiner à son Image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale tout élément de toute nature au choix de l'Organisateur destiné notamment à illustrer les supports de communications dans lesquelles elles sont intégrées.

Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image.

1.5.2. Images de l'Évènement :

Toute communication d'image fixe et/ou séquence animée de l'Évènement captée(s) par le participant à l'occasion de sa participation à l'Évènement doit être limitée à une exploitation personnelle et ne peut en aucun cas être exploitée dans un but promotionnel et/ou commercial extérieur à l'Évènement.

1.6. DONNEES PERSONNELLES

De façon générale, les données personnelles communiquées par les participants (ci-après « les Données ») sont destinées au personnel habilité de l'Organisateur qui est la société responsable du traitement des données.

Pour connaître la politique de l'Organisateur en matière de protection des Données, nous vous invitons à vous référer aux Conditions Générales de Vente (I). En tant que Participants à l'Évènement, nous vous invitons également à lire attentivement les dispositions suivantes :

A l'issue de l'Évènement, les informations liées à votre prestation sportive (notamment votre résultat, vos photos et vidéos) sont publiées sur le site de l'Évènement. Vos résultats sont susceptibles d'être repris par tout média.

Si vous souhaitez vous opposer à une telle publication pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision à l'Organisateur à l'adresse animation@valmeinier.com, en amont de l'Évènement et au plus tard 30 jours avant ce dernier afin que les mesures adéquates soient prises.

1.7. PRISE DE VUE AERIENNE

Les participants sont informés de ce que :

- Le jour de l'Évènement, des aéronefs télépilotés (drones) pourront être utilisés à des fins de tournage ;
- Ils pourront se situer, au cours de tout ou partie de leur participation à l'Évènement à moins de 30 mètres des dits aéronefs.
- Le cas échéant, des consignes de sécurité leur seront communiquées et devront impérativement être respectées.

1.8. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours, le village exposant et les autres lieux accueillant l'évènement. Des poubelles seront à disposition sur des « zones de collecte » et signalées en différents points du parcours, sur le village et sur les lieux accueillant les cours. Elles devront être impérativement utilisées par les participants.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'Organisateur pour s'en débarrasser.

L'Organisateur se réserve le droit de mettre hors-course les participants jetant volontairement leurs déchets en dehors des zones délimitées.

1.9. EQUIPEMENTS INTERDITS

Les organisateurs se réserve le droit de refuser l'usage d'équipements ou de techniques à tout athlète.

1.10. REGLES DE SECURITE

Les participants s'engagent à respecter les règles de sécurité préalablement énoncées par l'Organisateur, en amont des différentes épreuves, cours et ateliers. Tout manquement pourra être sanctionné, jusqu'à aboutir à la disqualification ou l'arrêt du cours pour le participant.

1.11. RECOMPENSES

Des récompenses seront remises aux trois premiers arrivés (hommes et femmes et course enfants) lors de la course d'obstacles adulte. Des catégories pourront être mises en place en fonction du nombre de participants.

II. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Si vous avez commandé, à titre payant ou gratuit, un produit ou service auprès de l'Organisateur alors les présentes Conditions Générales de Vente vous sont applicables et constituent le contrat de vente qui vous lie à l'Organisateur. De surcroît si vous participez à l'Evènement en tant que participant, le Règlement, tel que défini ci-dessus, vous est également applicable.

1. CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ne sont pas applicables aux biens et services que vous avez pu acquérir, de quelque façon que ce soit, auprès d'un tiers, que ce tiers soit mandaté – licencié, ou non par l'Organisateur. Les produits et services concernés par les présentes Conditions Générales de Vente sont uniquement ceux fournis directement par l'Organisateur et commandés via le site d'inscription en ligne.

2. PRIX

Les offres de produits et services sont valables tant qu'elles sont visibles sur la plateforme

Les tarifs des inscriptions sont précisés dans le Règlement. L'Organisateur se réserve la possibilité d'organiser en dehors des tranches de tarifs indiquées des promotions exceptionnelles pour vous faire bénéficier de tarif privilégié pendant une période donnée.

Le prix des produits et services est indiqué en euros, toutes taxes comprises, aux taux en vigueur au jour de la commande.

Les prix tiennent compte de la T.V.A. française applicable au jour de la commande et tout changement du taux légal de T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits présentés sur <http://billetterie.valmeinier.com>. Toutefois les prix ne pourront être modifiés une fois la commande de l'utilisateur passée.

Les produits commandés sur le site internet seront à retirer dans la salle d'exposition de l'espace polyvalent de Valmeinier 1800.

3. DISPONIBILITE

La disponibilité des produits et services est normalement garantie. Dans l'hypothèse où, postérieurement à votre commande, un produit ou service deviendrait totalement ou partiellement indisponible, l'Organisateur vous préviendra dans les meilleurs délais de cette indisponibilité et vous donnera la possibilité soit de disposer d'un autre produit ou service de qualité et à un prix équivalent, soit d'être remboursé du prix ou service commandé dans les trente (30) jours suivant la demande de remboursement.

4. MODALITES DE PASSATION DES COMMANDES

Il est possible de passer commande exclusivement sur le site d'inscription en ligne.

Aucune commande adressée par e-mail ou par courrier postal ne pourra être prise en compte par l'Organisateur.

Lors de la passation de votre commande sur le site d'inscription en ligne, vous devez accepter les Conditions d'Utilisation et la Politique de Confidentialité du site.

Vous devez confirmer votre commande après avoir sélectionné les produits ajoutés à votre panier.

Vous devez contrôler avant toute confirmation de commande le contenu de votre panier (identifications et quantité des produits et services) avant de les valider, d'accepter les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement.

L'Organisateur accusera réception de votre commande en vous adressant un e-mail de confirmation de commande comprenant le récapitulatif de votre commande et votre reçu de paiement.

5. RETRAIT DES COMMANDES

Les produits, ainsi que les packs athlètes sont à retirer directement sur place, comme expliqué dans le Règlement, ci-dessus décrit.

6. CONFORMITE DES PRODUITS ET GARANTIE LEGALE

Pour les produits que vous achetez auprès de l'Organisateur et via le site le site d'inscription en ligne, l'Organisateur est tenu des défauts de conformité du produit, objet du contrat, dans les conditions de l'article L. 221-4 et suivants du Code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil. S'agissant de la garantie des vices cachés, vous pouvez décider de mettre en œuvre cette garantie au sens de l'article 1641 du Code civil et dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

7. RESPONSABILITE - FORCE MAJEURE

L'Organisateur s'engage à décrire avec la plus grande exactitude les service et produits proposés sur sa billetterie. En revanche, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française. De même, la responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques

8. DONNEES PERSONNELLES

En commandant un produit ou service relatif à l'Evènement auprès de l'Organisateur, vous êtes amené fournir un certain nombre de données et d'informations notamment lors de votre inscription à l'Evènement afin de compléter les données que vous avez communiqué sur le site d'inscription en ligne. Certaines de ces données permettent de vous identifier, directement ou indirectement, et peuvent être considérées comme des données personnelles au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

De façon générale, les Données personnelles communiquées sont destinées au personnel habilité de l'Organisateur, qui est responsable du traitement de ces Données et à ses éventuels sous-traitants. L'Organisateur collecte ces Données, pour des finalités déterminées, conformément aux dispositions légales applicables et avec votre consentement, et notamment aux fins de :

- Permettre la création, la gestion et les accès à votre compte ;
- Fournir les informations et les Services demandés et notamment vous permettre de vous inscrire aux Evènements proposés par l'Office du tourisme de Valmeinier et permettre la vente de produits et de services sur <https://fr.milesrepublic.com/event/valmeinier-obstacle-race-10598>
- Permettre le traitement, le suivi et la gestion de vos inscriptions aux Evènements ;
- Faciliter le recouvrement et lutter contre la fraude ;
- Permettre la gestion, la modification et l'amélioration des produits et services de l'Organisateur ;
- Envoyer des e-mails ou publier des messages afin de vous fournir toute information utile telle que la confirmation de votre commande, les mises à jour, des lettres d'informations concernant les activités de l'Organisateur.
- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous fournir des informations, annonces et mises à jour relatives à l'Evènement auquel vous êtes inscrit ;
- Collecter des informations notamment par le biais de sondages, d'enquêtes ou de questionnaires que l'Organisateur vous communique.
- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de non-indication médicale à la participation du participant à l'Evènement ;
- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous informer d'autres évènements qui pourraient vous intéresser au regard des informations renseignées sur votre profil ;
- Permettre la gestion marketing et la promotion des services de l'Organisateur ;
- Envoyer des e-mails ou SMS, afin de communiquer des offres promotionnelles, publicités ou autres communications commerciales provenant de partenaires de notre Evènement.
- Permettre aux participants de communiquer entre eux ;
- Organiser des loteries et jeux-concours et vous permettre de vous inscrire et de participer à ceux-ci,
- Vous informer de vos résultats, vous communiquer vos diplômes ;
- Permettre toute autre finalité précisée lors de la collecte des Données.

9. LITIGE, MEDIATION ET DROIT APPLICABLE

Toute réclamation née à l'occasion de l'Evènement devra être faite par écrit, en français ou en anglais, en rappelant le nom, prénom du participant et son numéro de commande, adressée au siège de l'Organisateur par courrier électronique à l'adresse suivante : animation@valmeinier.com ou par courrier à l'adresse suivante : Office de tourisme de Valmeinier, Résidence l'Ours Blanc, 73450 Valmeinier, France.